

L'essentiel 2016

« *Le soutien indéfectible de nos donateurs est crucial, pour nous aider à agir partout dans le monde et redonner l'espoir à chaque enfant.* »

#édito

Pour chaque enfant, l'espoir!



Sébastien Lyon, directeur général de l'UNICEF France, en visite dans un « Espace ami des enfants » du camp de Zaatari, en Jordanie, où les enfants réfugiés syriens reçoivent un appui psychosocial et participent à des activités d'éveil.

Plus encore qu'en 2015, les urgences humanitaires ont été prépondérantes, aggravées par la poursuite de la crise syrienne, ainsi que par les conflits qui durent : au Soudan du Sud, au Yémen... Les besoins de l'UNICEF International pour y faire face sont énormes : 3,3 milliards de dollars... Un montant jamais atteint depuis la Seconde Guerre mondiale.

C'est pourquoi l'année a été en partie monopolisée par la collecte de fonds. Cela dans un contexte difficile car on entend plus parler de ces graves crises sous l'angle du conflit que sous celui des besoins des enfants. Mais l'UNICEF France a envoyé un peu plus de 5 millions d'euros pour le Fonds d'urgence. Cela nous a notamment permis de contribuer à distribuer de l'eau potable à 3 millions d'enfants, en Syrie.

Pour faire face aux urgences, continuer à mettre en œuvre nos programmes au quotidien et poursuivre le travail d'alerte et de sensibilisation, les bénévoles et les équipes de l'UNICEF France ont redoublé d'efforts.

En 2016, notre contribution à l'UNICEF International a atteint 53,7 millions d'euros, un montant en hausse de 4 % par rapport à 2015. Cette mobilisation nous a permis de contribuer à de réelles avancées dans de nombreux domaines et même quelques victoires. Citons la quasi-éradication de la polio, la baisse du prix des vaccins, l'accès à l'école primaire de 85 % des enfants dans le monde et, en Europe, le travail de sensibilisation des acteurs publics à la situation des mineurs migrants non accompagnés ou encore la création de « Points bleus » pour offrir à ces derniers des espaces sécurisés dans une Europe qui ferme ses frontières.

Plus encore, cette année, j'aimerais rappeler combien, au-delà de nos donateurs individuels, l'engagement de tous est crucial. C'est grâce au soutien de personnalités, jeunes, sportifs, entreprises, collectivités, et à la vitalité de notre réseau bénévole que nous pouvons au quotidien agir partout dans le monde et redonner l'espoir à toujours plus d'enfants. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

2016 EN CHIFFRES



versement
à l'UNICEF
International

=
53,7
millions d'€



38,6
millions d'€
72%

Financement des projets sélectionnés par l'UNICEF International



9,8
millions d'€
18%

Financement des projets sélectionnés par l'UNICEF France

5,3
millions d'€
10%

Fonds d'urgence

#bilanfinancier

Votre générosité alimente nos ressources

En 2016, nos ressources s'élèvent au total à 81,3 millions d'euros, dont 66,1 millions d'euros issus de la générosité du public.

L'UNICEF France tire aujourd'hui ses principales ressources des dons réguliers par prélèvement automatique (32,4 millions d'euros, soit + 8 % par rapport à 2015) qui ne cessent de croître; et des legs, toujours en forte augmentation (13,1 millions d'euros, soit + 14 % par rapport à 2015). Ces ressources sont précieuses et absolument indispensables pour permettre à l'UNICEF International de conduire ses programmes de terrain et répondre aux urgences. Par ailleurs, le secteur fiscalisé, créé en octobre 2014 et lié au changement de modèle économique des activités « cartes et cadeaux » a permis un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'euros.

Comment nous utilisons vos dons

L'UNICEF France est accrédité par l'UNICEF International, avec son soutien et son contrôle, pour collecter des fonds. La première des missions sociales de l'UNICEF France est de contribuer au financement des programmes internationaux de l'UNICEF en faveur des enfants (53,7 millions d'euros en 2016, soit une croissance de 4 % par rapport à 2015). Cette contribution se répartit en 3 volets : 38,6 millions d'euros, soit 72 % (36,8 millions d'euros en 2015) au titre des programmes de terrain de l'UNICEF International, et 9,8 millions d'euros (18 %) pour des projets sélectionnés directement par l'UNICEF France. Hormis l'urgence liée à l'ouragan Matthew en Haïti, la collecte a

été modeste pour les crises « politiques » comme au Yémen, au Soudan du Sud, en Syrie, en Irak ou encore en République centrafricaine. Ainsi le montant reçu pour les urgences s'est élevé à 3,3 millions d'euros en 2016, dont 1,7 million d'euros pour Haïti. Malgré cela, l'UNICEF France a reversé un montant de 5,3 millions d'euros (10 %) pour répondre à ces crises. L'ensemble des fonds permet le financement des 5 thématiques prioritaires de l'UNICEF International : survie et développement du jeune enfant, éducation de base et égalité des sexes, protection de l'enfance, promotion des politiques en faveur des droits de l'enfant et lutte contre le VIH sida. L'UNICEF France contribue ainsi au budget global



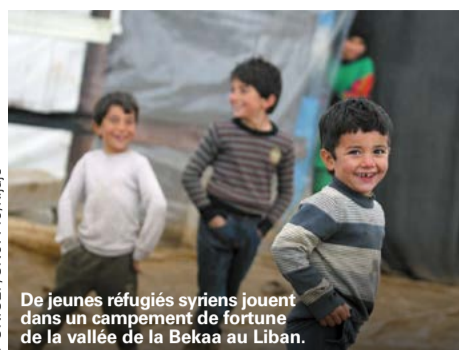
En mai 2016, des fillettes nigérianes jouent dans un « Espace ami des enfants » aménagé par l'UNICEF au sein du camp de réfugiés de Sayam Forage au Niger.

de 5 milliards d'euros de l'UNICEF International. 91 % des dépenses sont directement destinés aux actions de terrain et les 9 % restants servent, pour plus des trois quarts, à des frais liés au déploiement de ces actions (par exemple, frais de bureaux de terrain, ou du centre d'approvisionnement logistique de Copenhague, qui



TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

L'UNICEF France veille attentivement à l'utilisation de vos dons. Ses comptes sont systématiquement audités et surveillés, notamment par le Commissaire aux comptes du cabinet Deloitte. Par ailleurs, l'association est régulièrement contrôlée par la Cour des comptes au regard des spécificités de sa mission sociale et de son statut associatif reconnu d'utilité publique. En 2015, le Comité de la Charte du don en confiance a renouvelé l'attribution du label « Don en confiance » à notre association, pour une durée de trois ans. Cet organisme agréé les organisations qui respectent des règles déontologiques garantissant le bon fonctionnement statutaire, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds, ainsi que la transparence financière concernant l'utilisation des fonds issus de la générosité publique. L'UNICEF International est également contrôlé par la Cour des comptes des États membres, dispose de son propre dispositif de contrôle interne et est signataire de International Aid Transparency Initiative (ITAC). Elle est la 3^e organisation mondiale la plus transparente selon l'index 2016 de la transparence de l'aide internationale.



De jeunes réfugiés syriens jouent dans un campement de fortune de la vallée de la Bekaa au Liban.

permettent d'envoyer les vaccins et autres fournitures essentielles à la survie et à la protection des enfants en détresse). Les missions sociales de l'UNICEF France comprennent également des actions de plaidoyer et d'information en France (5,3 millions d'euros), notamment pour le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant, toujours d'actualité, plus de 25 années après sa ratification. Les missions sociales ont ainsi représenté 77 %

des emplois issus de la générosité publique. Les frais d'appel à la générosité publique (20 % de nos ressources) comprennent les coûts de recherche et de traitement des dons, les publications à destination des donateurs et l'envoi des reçus fiscaux. Les frais de fonctionnement sont maintenus au plus bas niveau possible (3 %), ils comprennent les services administratifs et de gestion.

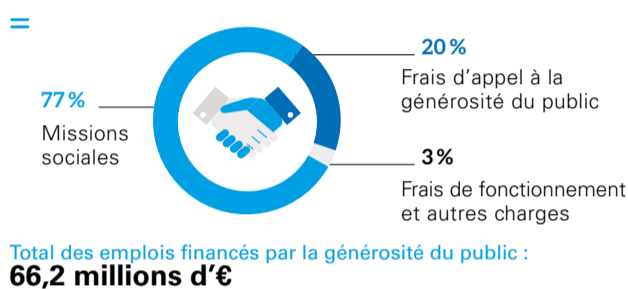
Notre résultat

Après des déficits assumés en 2012 et 2013, nous continuons d'opérer un rééquilibrage

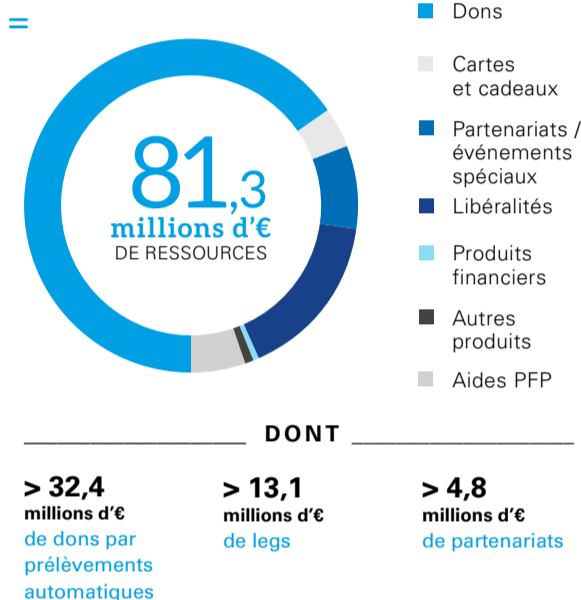
maîtrisé de nos résultats depuis 2014. En 2016, le résultat comptable a affiché un déficit réduit (- 142 127 euros, soit 0,2 % par rapport au total des recettes). Une fois effectué le retrait des charges imputées sur les réserves constituées lors des précédents exercices pour un montant de 170 661 euros, le résultat final 2016 présente un solde excédentaire de 28 534 euros. Avec une contribution de 53,7 millions d'euros en 2016, pour financer les programmes internationaux de l'UNICEF, le Comité français continue de figurer parmi les principaux donateurs.

2016 EN CHIFFRES (SUITE)

emplois financés par la générosité du public



répartition des ressources



Quand un donateur finance 100 euros

77 € vont aux programmes dédiés aux enfants à l'international et au plaidoyer en France, 20 € aux appels à la générosité, et 3 € couvrent les frais de fonctionnement.

#contributions

La générosité publique à la loupe

100% des fonds collectés sont dépensés dans l'année

Emplois des ressources issues de la générosité du public en 2016

EMPLOIS (en millions d'€)

	2016	2015
MISSIONS SOCIALES	59	51,1
Réalisées en France	5,3	1,9
Réalisées à l'étranger	53,7	49,2
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	19,5	13,2
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2,4	1,9
TOTAL		66,2
Total des emplois inscrits au compte de résultat	80,9	
Dotations aux provisions	0,4	
TOTAL GÉNÉRAL	81,3	66,2
Valorisation du temps des bénévoles et des prestations gratuites	6,7	

* Les autres produits et autres fonds privés intègrent notamment les produits de la vente des cartes et cadeaux, des produits de mécénat/partenariats avec les entreprises et une aide à l'investissement de l'UNICEF International.

ACTIF (en millions d'€)

	31/12 2016	31/12 2015
Immobilisations nettes	5,4	5,4
Stocks nets	0,9	1,1
Créances nettes	5,9	4,3
Trésorerie	28,8	30,5
Charges constatées d'avance	0,4	0,2
TOTAL ACTIFS	41,4	41,5

RESSOURCES (en millions d'€)

	2016	2015
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice	0,7	
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	66,1	66,1
Dons et legs collectés	65,9	65,9
Dons	52,8	52,8
Legs et libéralités	13,1	13,1
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,2	0,2
AUTRES FONDS PRIVÉS*	10,9	
SUBVENTIONS ET AUTRES PRODUITS*	3,8	
TOTAL DES RESSOURCES COLLECTÉES INSCRITES AU RÉSULTAT	80,8	
Reprise de provisions	0,3	
Insuffisance des ressources	0,1	
TOTAL GÉNÉRAL	81,3	66,1
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice	0,5	
Valorisation du temps des bénévoles et des prestations en nature	6,7	

PASSIF (en millions d'€)

	31/12 2016	31/12 2015
Fonds associatifs	10,3	10,4
Provisions pour risques et charges et fonds dédiés	0,4	0,4
Dettes	30,7	30,7
TOTAL PASSIFS	41,4	41,5

Les fonds associatifs représentent les réserves de l'UNICEF France; elles s'élèvent à fin 2016 à 10,3 millions d'€.

Les réserves garantissent la solidité financière de l'association; en cas de difficulté, elles permettent d'assurer jusqu'à cinq mois de fonctionnement.

Qui sommes-nous ?

- Créée en 1946, l'UNICEF¹ est l'agence de l'ONU chargée, depuis 1946, de promouvoir et défendre les droits de l'enfant, en se fondant sur la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide).
- Ses domaines d'intervention : la santé (vaccination, prévention, soins, lutte contre la transmission du sida pédiatrique, accès à l'eau potable...), l'éducation, la protection contre toutes formes de violence ou maltraitance, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations.
 - Créé en 1964, le Comité français pour l'UNICEF (UNICEF France) est une association loi 1901 à but non lucratif reconnue d'utilité publique, membre du Comité de la Charte du don en confiance.
 - Ses missions : veiller à l'application des droits de l'enfant en France, engager le public et les pouvoirs publics en faveur de la cause des enfants et des adolescents, en France et dans le monde, mobiliser la générosité pour soutenir les programmes de terrain de l'UNICEF.

1. United Nations International Children's Emergency Fund, ou en français « Fonds des Nations unies pour l'enfant ».



Les données sont issues du rapport d'activité et du rapport financier disponibles sur le site : www.UNICEF.fr

Essentiel 2016 / septembre 2017. UNICEF France, Comité français pour l'UNICEF, association loi 1901 reconnue d'utilité publique - 3, rue Duguay-Trouin - 75282 Paris Cedex 06 - Tél. 01 44 39 77 77 - Fax : 01 44 39 77 78 - Numéro cristal : 0969 368 468 - e-mail : contact@unicef.fr - site internet : www.unicef.fr • Directeur de la publication : Jean-Marie Dru • Directrice éditoriale : Juliette Chevalier • Responsable de la rédaction : Yasmine Hamdi • Coordination : Carine Spinosi • Iconographie : Emilie Monod • Conception et réalisation : CITIZENPRESS • Rédaction : Thierry Barthelemy • Impression : Baugé imprimeur - 2, avenue Pierre-Mendes-France - 37160 Descartes, France